

Image not found or type unknown



Mon mari a til des droits sur mon enfant

Par **nina62000**, le **20/04/2009 à 14:17**

Bonjour,rnrnvoila j'ai u un enfant avec mon ex petit ami aujourd'hui je suis remarié mon mari a t il des droits sur mon enfant ?

Par **Marion2**, le **20/04/2009 à 14:35**

Bonjour,rnrnNon, votre mari n'a aucun droit sur votre enfant (il est actuellement question qu'une loi soit votée afin de donner des droits aux beau-père et belle-mère sur les enfants de leur conjoint).rnrnCordialement.